QUELLE MONNAIE POUR QUELLE AFRIQUE DE L'OUEST ?

De la dépendance monétaire à une monnaie « ECO » de convergence productive[1]

28 août 2026

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO
Directeur général, Afrocentricity Think Tank
yeamaizo@afrocentricity.info

0. INTRODUCTION : FRANC CFA, L'HISTOIRE D'UNE DÉPENDANCE MONÉTAIRE PERSISTANTE

Créé le 26 décembre 1945 sous l'appellation de *« Franc des colonies françaises d'Afrique »,* le Franc CFA s'inscrit dès l'origine dans une logique coloniale de contrôle monétaire. En 1958, cette dénomination a été modifiée pour devenir *«Franc de la Communauté française d'Afrique »*, puis, dans le contexte postcolonial ouest-africain, le sigle a été réinterprété comme *« Communauté financière africaine ».* Cette réinterprétation postcoloniale comme « Communauté financière africaine », n'ont pas effacé la dépendance historique ni les asymétries de souveraineté qui continuent de structurer son fonctionnement[2]. Aujourd'hui, le débat n'est plus théorique. Il est question d'en finir avec le Franc CFA, devenu CFA et qui risque de devenir l'ECO-UEMOA.

Hors zone Franc CFA, les monnaies de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou de la Zone monétaire Ouest-africaine (ZMOA) subissent structurellement une décote par rapport à la devise d'adossement, signe de la faiblesse de leurs fondamentaux. Leur stabilité durable et la préservation de leur pouvoir d'achat passent donc par une base productive plus diversifiée et une économie capable de soutenir sa propre monnaie. Mais, tant que la stabilité collective ne sera pas structurellement rétablie, que la base productive demeurera insuffisamment diversifiée et que l'essentiel des avoirs des Africains continuera largement à être placés hors du continent, la promesse d'une souveraineté et d'une monnaie souveraines pleinement tournées vers les peuples n'engagera que celles et ceux qui y croiront.

En filigrane, c'est le contrat de confiance approximatif entre les dirigeants et les citoyens portant sur la souveraineté monétaire au service des peuples qui devra être redéfini en toute liberté et avec la participation de toutes et tous, y compris dans la Diaspora.

1. AFRIQUE DE L'OUEST : QUELLE MONNAIE POUR VIVRE ENSEMBLE EN TOUTE SOUVERAINETÉ ?

L'Afrique de l'Ouest ne peut pas se contenter d'une simple mutation nominale du Franc CFA vers l'ECO[3]. La question centrale est celle du modèle de souveraineté économique qui détermine la réalité de la souveraineté des peuples que la monnaie doit servir[4]. Or, pour le moment, les monnaies de sous-régions, Franc CFA[5] ou pas, servent en priorité les tenants du pouvoir qui dirigent et parfois des intérêts étrangers[6].

Les contradictions entre les dirigeants sont multiples au point de servir de justificatifs aux multiples reports de la date de création d'une monnaie commune à l'ensemble des pays, et incluant tant la CEDEAO[7], l'UEMOA[8], la ZMOA[9], que l'AES[10]. Le service à la population reste marginal et pose même le débat sur la souveraineté[11] au profit de qui. Or, la monnaie peut insidieusement servir les intérêts des réseaux opaques de la Françafrique[12] faussement anesthésiée et vraisemblablement pas le peuple souverain.

Une monnaie commune n'a de sens que si elle devient un instrument de convergence productive, d'intégration régionale et de mobilisation du financement au service de l'industrie, de l'agriculture et des infrastructures. Dans cette perspective, l'ECO devrait être pensé non comme une fin en soi, mais comme l'architecture monétaire d'une stratégie de transformation structurelle.

2. MONNAIE UNIQUE OU MONNAIE COMMUNE

La monnaie unique[13], unilatéralement imposée par les dirigeants, vise d'abord l'unification institutionnelle, la visibilité politique et le contrôle centralisé. Mais, ce point aussi important mériterait de recueillir l'avis et la position des peuples via un référendum. Cette monnaie « unique » servira surtout les États les plus puissants, mais risque de laisser de côté les réalités sociales et productives des peuples. La monnaie commune, au contraire, respecte la diversité des économies et accompagne les États volontaires dans une convergence progressive. Elle permet d'avancer à plusieurs vitesses, sans forcer les pays réticents ou bloquants, plus favorables à une intégration artificielle.

La monnaie commune a pour principal objectif de soutenir les échanges, le commerce, l'investissement et la souveraineté économique au bénéfice des populations en limitant les charges financières. Elle valorise les États engagés dans une logique de confiance, de discipline et de transformation productive. Elle permettra de s'éloigner du taux de change fixe imposé par le Franc CFA et sa version dépoussiérée et « relookée » qui pourrait prendre la forme d'un ECO-UEMOA.

Ainsi, la monnaie unique concentre le pouvoir, tandis que la monnaie commune répartit les bénéfices. L'une, -la monnaie unique- est surtout un instrument politique ; l'autre, -la monnaie commune- doit devenir un outil de développement au service des peuples qui devront en assurer le contrôle périodiquement.

En Afrique de l'Ouest, la monnaie *commune* serait donc plus légitime[14] qu'une monnaie *unique* imposée d'en haut, et de l'extérieur.

3. DE LA DÉPENDANCE À L'AUTONOMIE : QUELLE INTERDÉPENDANCE MONÉTAIRE SANS UNE TUTELLE ?

Le débat monétaire ouest-africain reste marqué par l'héritage du Franc CFA, dont la stabilité apparente a longtemps reposé sur l'arrimage externe et sur une forte contrainte institutionnelle. Cette configuration a permis de contenir certaines tensions inflationnistes, mais elle a aussi limité les marges de manœuvre en matière de politique économique, notamment en matière de crédit productif, de financement industriel et d'orientation stratégique de la création monétaire. L'enjeu n'est donc pas seulement de changer d'appellation, mais de sortir d'un régime où la monnaie protège davantage la stabilité nominale qu'elle ne soutient l'accumulation productive.

Le rapport de mars 2026 de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO[15]) demeure prisonnier d'une lecture strictement monétaire de la stabilité des prix et de la tentative de recherche d'équilibres macroéconomiques jamais atteints à ce jour, sans intégrer l'industrialisation ni la transformation productive comme conditions de consolidation durable de la monnaie. Or, sans base productive forte, aucune monnaie n'acquiert un souveraineté réelle ni une solidité durable.

Cette stratégie date de plusieurs décades et confirme une approche traditionnelle et européenne de la politique monétaire. Or, cette stratégie n'est pas fortuite et contribue à faire croire que la monnaie conçue exclusivement comme un objectif de stabilité autonome, pour ne pas dire en vase clos, ne peut servir comme un instrument au service d'un projet de transformation structurelle et de développement durable accéléré. C'est d'ailleurs tout le contraire des stratégies suivies par les pays d'Asie du Sud-Est depuis les années 1960 et avec succès pour plusieurs d'entre eux.

La CEDEAO maintient l'objectif d'une monnaie unique, avec une mise en œuvre progressive et des critères de convergence macroéconomique encore déterminants dans le calendrier de transition. Toutefois, si ces critères restent centrés sur les variables budgétaires et monétaires classiques, ils risquent de reproduire les limites du modèle antérieur. Une ECO crédible doit au contraire intégrer la question de la productivité, de l'industrialisation, de la transformation locale des matières premières et de la construction d'un marché

régional plus dense. Une telle monnaie ne peut se priver de la flexibilité que constitue un taux de change flottant et non fixe comme le proposent ceux qui veulent transformer le Franc CFA en ECO-UEMOA.

L'ECO-CEDEAO ne pourra rompre avec la dépendance qu'en reposant sur une interdépendance monétaire entre États africains, fondée sur des règles communes, des réserves régionales et une gouvernance souveraine, sans tutelle extérieure.

4. « ECO » OU CONTINUITÉ DÉGUISÉE DU FRANC CFA ?

La question fondamentale qui se pose est la suivante : ECO sous tutelle ? Quelle solution face à l'opposition des pays attachés au Franc CFA et à la garantie de la France ? Or, les peuples africains de la zone d'Afrique de l'Ouest sont unanimes : il faut rompre avec la dépendance monétaire et sortir du cercle vicieux de la souveraineté confisquée.

Pour gérer l'opposition des pays attachés au franc CFA, il faut éviter une logique de rupture brutale et construire une coalition de transition autour d'avantages concrets, de garanties techniques et d'un calendrier crédible. Le blocage vient moins du principe d'une monnaie commune que de la crainte d'une perte de stabilité, d'un manque de confiance institutionnelle et d'une transition perçue comme imposée par d'autres.

La défense des intérêts et des symboles étrangers semble représenter la position de certains membres de l'UEMOA non-membres de l'AES.

Il faut d'abord reconnaître que les pays attachés au CFA ne défendent pas seulement un héritage politique ; ils défendent aussi une promesse de stabilité des prix, de convertibilité et de prévisibilité macroéconomique. Une stratégie efficace consiste donc à montrer que l'ECO-UEMOA peut préserver ces fonctions tout en élargissant la souveraineté régionale.

Le discours doit évoluer de *« sortir du CFA »* à *« sécuriser une transition monétaire qui protège les économies ».* Toutefois, cette position n'est absolument pas partagée par plusieurs membres de la Zone monétaire Ouest-africaine à commencer par le Nigeria. La Guinée l'a fait savoir très clairement en refusant de participer à l'ECO que certains dirigeants de la CEDEAO veulent faire démarrer comme la première étape d'une succession de phases. Le Gouvernement de la Guinée *« réaffirme son attachement au franc guinéen face au projet ECO*[16] *».*

C'est au cours du 69e sommet ordinaire de la CEDEAO tenu à Lungi, en Sierra Léone, que les dirigeants ouest-africains ont confirmé leur volonté de lancer l'ECO en 2027 selon une approche progressive. La première phase concernera uniquement les pays remplissant les critères de convergence macroéconomique, tandis que les autres États bénéficieront d'un accompagnement pour rejoindre ultérieurement le dispositif.

La position de la Guinée est intervenue peu après le 69e sommet ordinaire de la CEDEAO qui stipule : *« Dans un premier temps, la monnaie ne concernera que les États satisfaisant aux critères de convergence macroéconomique, les autres devant bénéficier d'un accompagnement en vue d'une adhésion ultérieure ».*

5. « ECO », UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES CHEFS D'ÉTAT DE LA CEDEAO

Il est aussi utile de distinguer les États qui veulent une réforme profonde de ceux qui, sous prétexte d'une éventuelle déstabilisation à court terme, en profiteraient pour imposer un *« Franc bis*[17] *».* Dans la pratique, l'opposition est souvent hétérogène : certains rejettent une ECO perçue comme une simple requalification du CFA, tandis que d'autres demandent surtout des garanties sur la gouvernance et la discipline commune.

Se pose ainsi la question de la crédibilité de la transition. Il apparaît alors que la seule réponse crédible pour ne pas repousser encore la date de création de l'ECO serait une décision politique de phaser en plusieurs étapes les adhésions uniquement des pays volontaires. Sauf, que personne ne sait réellement à quoi devrait se rattacher cette adhésion : une monnaie ECO-UEMOA, une continuation sinon perpétuation du Franc CFA, ou alors un ECO-CEDEAO, une rupture avec le Franc CFA mais aussi une rupture avec la mauvaise gouvernance passée des dirigeants en Afrique de l'Ouest.

Une majorité des chefs d'Etat a fait enregistrer officiellement la marque « ECO » auprès de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) afin d'assurer la protection juridique de cette appellation auprès d'autres organismes régionaux et internationaux spécialisés en propriété intellectuelle pour éviter qu'un président ne décide, de faire prospérer l'idée d'un Franc CFA bis[18]. Autrement dit, l'idée saugrenue d'avancer vers un ECO-UEMOA ne pourrait plus prospérer et cela empêcherait que le Franc CFA bis ne vienne créer la confusion en se faisant nommer « ECO ».

6. PHASAGE DE L'ECO : DU PANIER DE MONNAIES AUX MATIÈRES PREMIÈRES

La position d'Afrocentricity Think Tank est claire et rejoint le phasage en plusieurs étapes. Les phases doivent être suffisamment longues pour permettre à plusieurs pays d'assurer un rattrapage de leur transformation productive et d'accepter graduellement l'adossement progressif de l'ECO à un panier de monnaies et de matières premières, puis principalement à un panier de matières premières dont l'or.

- **Phase 1 :** d'abord, instaurer une monnaie commune de transition d'environ cinq ans au plus adossée à un panier de monnaies, ce qui réduit la dépendance à un seul ancrage externe et rassure les États attachés à la stabilité et introduire des critères de convergence productive reliés à des transformations productives, bases de la solidité de toutes monnaies ;
- **Phase 2 :** Ensuite, au cours d'une période de 5 à 7 ans, faire évoluer cette architecture d'ici 2040 vers un adossement élargi à l'or et à d'autres matières premières stratégiques, afin de renforcer la crédibilité interne de la monnaie et son lien avec la richesse réelle de la région, tout en améliorant les principaux indicateurs de la transformation productive pour atteindre un seuil de référence harmonisé[19].

Cette méthode a un avantage majeur : elle ne demande pas aux États réticents de renoncer immédiatement à leurs repères monétaires. Elle leur propose un chemin de sécurisation progressive, avec des critères de convergence, des garde-fous budgétaires et une gouvernance partagée plus lisible. En d'autres termes, il faut transformer l'opposition en assurance contre l'improvisation et exclure ceux des dirigeants qui ont choisi, contraints ou pas, de torpiller l'ECO original.

Même si le phasage vise à éviter les déséquilibres, il ne doit pas transformer les critères de convergence en barrières préalables ; ceux-ci gagneraient plutôt à être conçus comme des objectifs graduels accompagnant la mise en place de la monnaie commune. Il ne faut donc pas mettre la charrue avant les zébus. Mais, une décision politique pour créer la monnaie commune peut intervenir avec des seuils de référence proposés qui ne soient pas des conditions d'entrée, mais plutôt des objectifs à atteindre au cours des périodes proposées et négociables.

7. ECO : MONNAIE « POLITIQUE » ET SOUVERAINETÉ À DEUX VITESSES

De fait, sous couvert de pragmatisme, la méthode progressive risque de devenir malgré tout un mécanisme de tri politique : elle rassurera les États les plus en conformité avec une monnaie commune ECO fondée sur la souveraineté monétaire, tout en reléguant les autres à une marge d'intégration différée. Mais, la promesse d'une monnaie « unique » ECO risque de se transformer en dispositif de sélection, voire de

confiscation du projet ECO-CEDEAO au profit d'une minorité de dirigeants alignés sur une version réduite, voire minimale, de la souveraineté monétaire.

L'opacité dans laquelle travaillent encore de nombreux dirigeants en Afrique de l'Ouest sur la question monétaire pourra éventuellement se terminer avec les pays volontaires déterminés à offrir des garanties institutionnelles.

Les pays pro-CFA craignent souvent qu'une monnaie régionale mal gouvernée produise plus d'instabilité que de souveraineté. Il faut donc proposer des institutions solides : banque centrale indépendante mais redevable devant le Peuple, règles claires de financement monétaire, mécanisme de compensation entre États, transparence sur les réserves, absence vérifiable de présence ou d'influence étrangère au sein du conseil d'administration des instances dirigeantes de la monnaie commune ECO. Sans cela, toute tentative de convergence sera interprétée comme un risque politique de perte de souveraineté monétaire et de duplicité des dirigeants africains.

Il est aussi nécessaire d'insister sur la répartition équitable des bénéfices. Si la nouvelle monnaie commune ECO doit servir à financer l'investissement productif, les infrastructures et la transformation locale, les pays les plus prudents doivent pouvoir enregistrer des gains tangibles, pas seulement un changement de nom. Le succès dépendra donc de la capacité à faire de l'ECO un outil collectif avec des Etats volontaires et disposés à harmoniser les critères de convergence monétaires, macro-économiques et de transformation productive, et non un instrument capturé par quelques capitales, agissant parfois comme des courroies de transmission d'intérêts étrangers.

Qu'on le veuille ou pas, l'ECO serait moins une monnaie neutre qu'un instrument de décision politique, utilisé pour organiser l'intégration selon les rapports de force entre États. La phase de transition ne pourra se faire sans une souveraineté monétaire à deux niveaux : certains pays avancent vers l'ECO-CEDEAO, tandis que d'autres restent relégués dans une intégration incomplète ou différée.

8. ÉVITER L'AFFRONTEMENT FRONTAL

L'expérience récente montre que les annonces unilatérales ont ravivé les méfiances entre blocs linguistiques et institutionnels en Afrique de l'Ouest. Pour réduire cette défiance, il faut privilégier les consultations techniques, les sommets politiques réguliers et une feuille de route commune validée par tous les États membres. Une monnaie ne peut pas naître d'un simple communiqué ; elle exige un pacte politique durable et librement consenti.

En pratique, cela suppose de ne pas humilier les pays attachés au CFA, ni l'inverse, humilier les pays attachés à un taux de change flottant, principalement les pays de la Zone monétaire ouest-africaine (ZMOA).

Il vaut mieux offrir à chacune des parties en présence, à savoir CEDEAO, UEMOA et AES, une sortie honorable vers une monnaie ECO plus robuste, avec des périodes transitoires, des clauses de révision et des mécanismes d'ajustement différenciés. C'est souvent la seule manière de neutraliser la peur d'une perte de souveraineté sans alternative. Or, c'est plus vite dit que facile et prompt à réaliser. La mise en œuvre dépend des dirigeants. Les changements de dirigeants politiques ne se faisant pas nécessairement sur les bases d'une démocratie ouverte, il est difficile d'en appeler au Peuple africain pour trancher cette question.

En effet, les coups d'Etat constitutionnels, les coups d'Etat militaires, les ingérences intempestives d'intérêts étrangers, et surtout une oligarchie africaine qui se satisfait du statu quo par intérêts bien compris, contribuent à des retards quasi-structurels dans l'avènement d'une monnaie ECO adoubée par les peuples d'Afrique de l'Ouest.

Aussi, éviter l'affrontement frontal apparaît comme une condition politique majeure pour déjouer la logique du *« diviser pour régner »,* qui empêche encore l'Afrique de l'Ouest de converger vers une monnaie commune et un projet de transformation productive au service des peuples.

9. CHANGER DE LOGICIEL MENTAL : REMETTRE AU CENTRE LA COMPÉTENCE, LA TRANSFORMATION PRODUCTIVE ET LA PERFORMANCE ECONOMIQUE

Il est urgent de déplacer le débat du terrain identitaire vers celui de la performance économique. L'opposition au Franc CFA est forte, mais elle ne suffit pas à fonder l'adhésion à une nouvelle monnaie ; les critères susceptibles de convaincre les États réticents, ce sont des perspectives de croissance, d'investissement et de stabilité partagée. L'ECO doit être présenté comme une monnaie au service de la production, de l'emploi et du commerce intra-africain. Il y a donc des possibilités de trouver des consensus et des convergences sur des critères de performance de la transformation productive et industrielle sur une période de transition estimée à cinq ans.

Le problème n'est pas tant d'abandonner le CFA. C'est plutôt comment bâtir une architecture monétaire qui protège les populations et les économies tout permettant une maîtrise sur la gestion de l'avenir, ce en toute souveraineté. Cette approche permet de transformer une opposition défensive en discussion positive privilégiant la recherche de l'intérêt commun.

Face à l'opposition des pays attachés à la garantie française et au Franc CFA, la solution n'est pas la rupture brutale, mais une transition négociée, progressive et crédible vers une monnaie commune réellement africaine. Il faut rassurer les États les plus prudents par des mécanismes de stabilité, des critères de convergence adaptés, une gouvernance transparente et une phase intermédiaire fondée sur un adossement élargi à un panier de monnaies, avant d'évoluer vers des garanties plus souveraines appuyées sur les réserves régionales et les matières premières, notamment l'or.

Ainsi, l'enjeu n'est pas seulement de remplacer le Franc CFA, mais de construire une architecture monétaire capable de concilier confiance, souveraineté et transformation productive. C'est à cette condition que l'ECO pourra surmonter et dépasser le handicap des résistances politiques et devenir le socle d'une intégration ouest-africaine maîtrisée, au service du développement et non de la dépendance[20].

Il devient indispensable d'œuvrer pour une rupture culturelle et changer le paradigme ambiant qui n'exclut pas les tenants de la mauvaise gouvernance. Pour cela, il faudra nécessairement remettre la compétence, la transformation productive et la performance économique au cœur des logiques d'action.

10. ADOSSER L'ECO À UN PANIER DE MONNAIES ET À L'OR

La monnaie commune doit d'abord être comprise comme un outil politique d'unification économique. Elle permet de réduire les coûts de transaction, de faciliter les échanges intra-régionaux et de renforcer la visibilité d'un espace économique ouest-africain encore fragmenté. Mais pour éviter qu'elle ne devienne une simple monnaie de circulation sans capacité de développement, elle doit être adossée à une stratégie de réserves, de discipline commune et de financement de long terme. C'est à ce niveau que se pose la question de sa base de crédibilité, de son mode d'émission et de son rapport aux ressources réelles de la région.

Dans un premier temps, l'idée la plus pragmatique consiste à adosser la monnaie de l'Afrique de l'Ouest à un panier de monnaies et éventuellement une matière première comme l'or. Ce serait au moins une première en Afrique et démontrerait que la voie du mimétisme sans résultant probant pour les peuples africains est terminée. Un tel mécanisme offrirait une transition plus souple que l'arrimage exclusif à une seule devise, en réduisant la dépendance à un centre monétaire unique. Ce panier pourrait refléter la

structure des échanges de la région, la composition de ses réserves et ses partenariats commerciaux dominants. En pratique, cette solution permettrait de stabiliser la future monnaie tout en élargissant l'espace d'autonomie régionale, sans rompre brutalement avec les impératifs de confiance internationale.

Un adossement à un panier de monnaies intégrant une matière première comme l'or aurait aussi un avantage institutionnel : il préparerait les États ouest-africains à une discipline collective plus crédible, fondée sur la transparence des réserves, la coordination des politiques économiques et la gestion commune des chocs externes. Il s'agirait alors d'une phase transitoire entre la dépendance historique au Franc CFA et une souveraineté monétaire plus affirmée. Cette étape serait d'autant plus importante que plusieurs actifs de réserve et de change de la région restent encore fortement externalisés et détenus hors du continent[21].

Jean Pierre Godeme affirme que l'Afrique dit vouloir sa souveraineté financière, mais que ses réserves racontent une autre histoire : selon lui, 70 % des réserves de change sont détenues dans des centres financiers occidentaux, tandis que les États africains disposent d'environ 450 milliards de dollars de réserves de change. Il ajoute que certaines banques centrales africaines placeraient 80 % ou plus de leurs réserves sur les marchés obligataires américains ou européens, ce qui reviendrait à soutenir les économies occidentales plutôt que le développement africain.

Alors, comment ne pas relever la duplicité à l'égard des dirigeants, des Etats et des banques africaines qui clament haut et fort, l'urgence de la souveraineté monétaire et s'empressent en catimini et en silence d'aller *« placer la majeure partie de leurs réserves à l'étranger[22] ».*

11. DU PANIER DE MONNAIES AUX MATIÈRES PREMIÈRES AFRICAINES

Dans un second temps, la monnaie commune pourrait évoluer vers un adossement élargi à des matières premières stratégiques, notamment l'or, le diamant, les métaux rares, etc. Cette orientation correspond à une logique plus enracinée dans les réalités économiques africaines, car la région dispose de ressources naturelles capables de soutenir une base de valeur plus tangible qu'un simple ancrage fiduciaire externe. L'or, en particulier, constitue un actif de réserve reconnu internationalement, dont le rôle de stabilisateur monétaire est ancien et dont la valeur est renforcée dans les périodes d'incertitude financière[23]. Le FMI confirme aussi que l'or demeure un avoir de réserve de premier plan malgré la fin du système de parités fixes[24].

L'idée d'un adossement aux matières premières n'implique pas un retour mécanique au standard or classique. Elle suppose plutôt une monnaie commune appuyée sur un panier de ressources comprenant l'or, mais aussi d'autres actifs stratégiques selon les atouts régionaux. Des débats récents montrent d'ailleurs que l'Afrique explore des mécanismes monétaires liés aux ressources critiques, dans une logique de souveraineté et de valorisation des richesses du sous-sol. Pour l'Afrique de l'Ouest, une telle approche permettrait de lier davantage la création monétaire à la production réelle et à la valeur des ressources locales[25].

Rappelons que Reuters[26] rapporte que la Banque africaine de développement envisage un nouvel arrangement monétaire de type « étalon-or », adossé à des minéraux critiques tels que le cobalt, le cuivre, le lithium, le manganèse et certaines terres rares, indispensables à la transition énergétique mondiale et dans la construction de véhicules électriques. De plus dans le cas du Franc CFA adossé à l'Euro par une parité fixe, l'introduction des matières premières essentielles permettrait une garantie renforcée par un engagement de réserves de change, ce qui permettrait d'ailleurs de mieux conserver la valeur monétaire d'un Franc CFA, - qui est lui-même garanti par un engagement de réserves de change ». Ce Franc CFA modifié permettrait de mieux conserver la valeur de cette nouvelle monnaie, *« mieux que n'importe quelle monnaie africaine »,* sauf que la garantie en dernier ressort de la France devra disparaître.

Un adossement à l'or aurait toutefois ses propres exigences. Il nécessiterait une gouvernance stricte, une certification crédible des réserves, une politique de stockage et de rapatriement des avoirs, ainsi qu'une coopération entre banques centrales. Les réserves aurifères officielles du continent et les actifs financiers en or restent très inégalement répartis, et une partie importante demeure placée hors d'Afrique. Cela signifie que la souveraineté monétaire ne se réduit pas au principe d'adossement ; elle suppose aussi la capacité de la banque centrale à détenir, décider, contrôler et mobiliser les réserves[27].

Mais rien ne changera tant que les dirigeants, acteurs proactifs du mal-développement africain continueront à faire croire que la monnaie est seule responsable alors que ces derniers sont aussi pour partie et en toute connaissance de cause, responsables du choix des trajectoires de développement. Au titre de la mal gouvernance, il est possible de décliner : le détournement des ressources publiques, la corruption, la mise en faiblesse de l'État de même que ses interventions intempestives dans le blocage du développement de la transformation productive et du secteur privé efficace. Avec comme corollaire bien sûr la difficulté à s'éloigner stratégiquement des structures productives extraverties héritées de la colonisation.

12. PAS DE CONTRÔLE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST AVEC UNE BASE INDUSTRIELLE FAIBLE

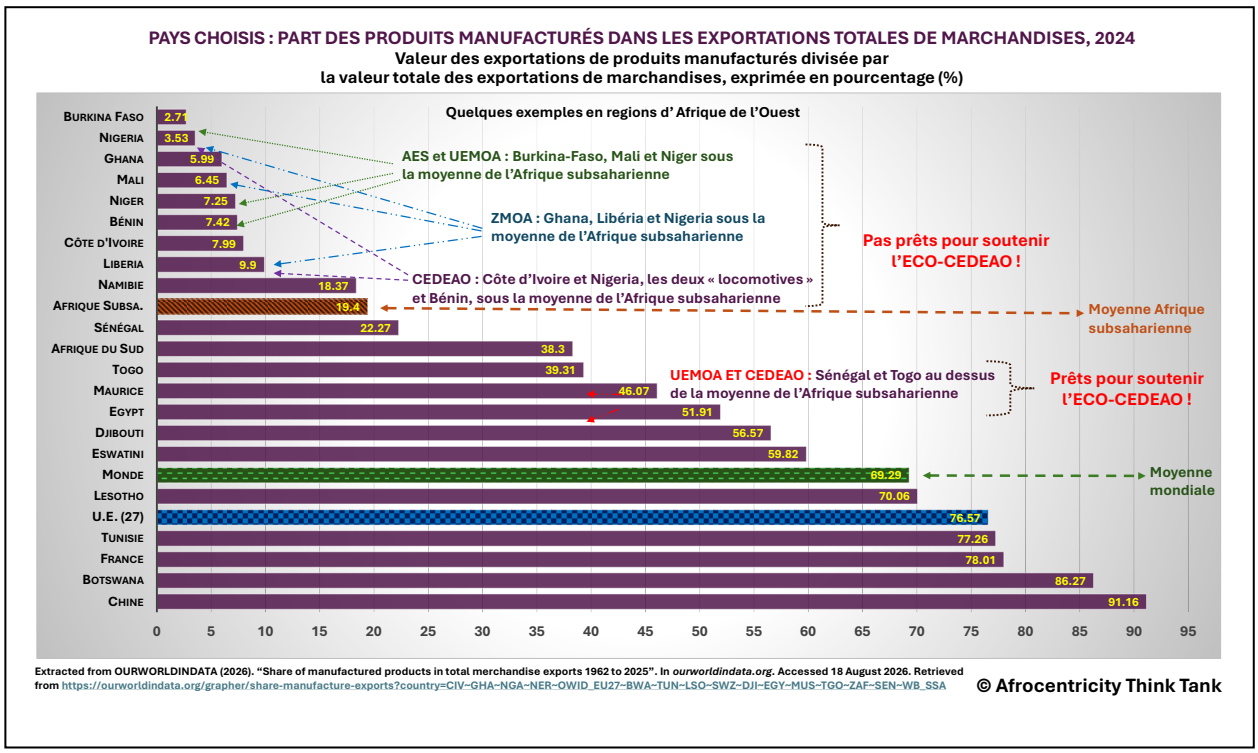
Au fond, la véritable rupture ne se situe pas entre panier de monnaies et matières premières, mais entre une monnaie de dépendance et une monnaie de transformation. La monnaie ECO ne sera légitime que si elle accompagne une stratégie industrielle régionale, une montée en gamme productive et une intégration régionale effective. La monnaie doit alors servir de levier pour financer les secteurs prioritaires, soutenir les chaînes de valeur régionales et réduire la vulnérabilité externe des économies ouest-africaines.

Le changement économique de rupture avec la Franc n'est en effet pas sans risques pour les pays de l'UEMOA. Abandonner un système de parité fixe peut être à l'origine de graves crises économiques comme ce fut le cas en Argentine en 2001. En effet, l'abandon de la parité fixe entre le peso argentin et le dollar a généré une hyperinflation causée par la dévaluation de la monnaie et la peur des investisseurs. Ce choix a contribué à augmenter la pauvreté et installé durablement une crise sociale qui perdure aujourd'hui.

Par ailleurs, l'autre « peur » non écrite est qu'au sein de la CEDEAO, la perspective de la mise en place d'une gigantesque union monétaire effraie la plupart des États membres en raison de l'omnipotence du Nigeria qui représente près de 67 % du PIB de la zone alors que ce pays rencontre des difficultés sécuritaires, économiques, sociopolitiques et peut agir de manière unilatérale en total non-respect des règles communautaires.

Or, le Nigeria a une base industrielle très faible en termes de valeur ajoutée, avec la part des produits manufacturés dans les exportations totales de marchandises à hauteur de 3,54 % en 2024 lorsque celle de l'Afrique subsaharienne est estimée à 19,4 % et que la moyenne mondiale pour la même année est de 69,29 %[28]. Avec 86,27 %, le Botswana est largement au-dessus de la moyenne mondiale et de la moyenne de l'Afrique subsaharienne et devrait servir d'exemple pour les pays locomotives du continent dont le Nigeria ou la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest.

Notons toutefois la performance du Sénégal et du Togo qui pourraient, si volontaires, être prêts pour soutenir l'ECO-CEDEAO dans sa phase de transition, ce à partir, entre autres, de sa capacité de transformation productive au-dessus de la moyenne africaine. (voir graphique).



Extracted from OURWORLDINDATA (2026). "Share of manufactured products in total merchandise exports 1962 to 2025". In *ourworldindata.org*. Accessed 18 August 2026. Retrieved from https://ourworldindata.org/grapher/share-manufacture-exports?country=CIV~GHA~NGA~NER~OWID_EU27~BWA~TUN~LSO~SWZ~DJI~EGY~MUS~TGO~ZAF~SEN~WB_SSA

© Afrocentricity Think Tank

13. VERS UNE MONNAIE « ECO » DE CONVERGENCE PRODUCTIVE

Plus largement, la souveraineté monétaire africaine ne peut être proclamée sans transformation des structures qui encadrent effectivement la monnaie. Le Franc CFA, en particulier, est présenté comme un système qui maintient une dépendance institutionnelle durable, puisque la maîtrise réelle des instruments monétaires demeure extérieure ou fortement contrainte. Dès lors, l'enjeu n'est pas seulement de changer de devise, mais de reconstruire les capacités décisionnelles, financières et institutionnelles permettant une souveraineté effective.

Face à des crises financières mondiales, des pandémies ou des chocs externes, la faiblesse de la transformation productive est un véritable révélateur des fragilités institutionnelles et monétaires du continent. D'où la nécessité de construire des réponses endogènes et politiquement maîtrisées ! Dans cette perspective, le Franc CFA apparaît moins comme un simple instrument technique, et plus comme un dispositif limitant la souveraineté monétaire[29], notamment à travers la contrainte exercée sur la gestion des réserves, la liquidité et l'autonomie des politiques économiques et le véto de la garantie de convertibilité en dernier ressort par un pays non africain.

Cette nouvelle trajectoire suppose une auto-discipline : d'abord une monnaie commune stabilisée par un panier de monnaies avec l'or, puis une évolution vers un ancrage plus large incluant l'or et d'autres matières premières stratégiques. Cette progressivité éviterait les ruptures brutales tout en préparant une souveraineté monétaire plus solide. Elle donnerait aussi à l'Afrique de l'Ouest les moyens d'inscrire l'ECO dans une logique propre, distincte de la simple reproduction des anciens mécanismes du Franc CFA.

En définitive, la question n'est pas seulement de savoir quelle monnaie pour l'Afrique de l'Ouest mais quelle architecture monétaire pour sortir du mal développement ? Etant entendu que des acteurs pro-actifs jouent dans la cour de la duplicité envers les peuples africains, au lieu de générer de la richesse à partir de la

capacité et la transformation productives afin de générer de la valeur ajoutée et façonner un développement durable pour les peuples africains.

Une monnaie ECO de convergence productive ne doit pas être un instrument de conservation, mais un outil de transformation. C'est à cette condition qu'elle pourra devenir une véritable monnaie commune africaine, capable de relier souveraineté, stabilité et industrialisation.

Pour l'Afrique de l'Ouest, la monnaie souveraine n'est pas seulement une nouvelle unité de compte, mais une monnaie portée par une vraie convergence productive et des institutions crédibles.

Le FCFA a longtemps offert une stabilité nominale, mais au prix d'une souveraineté monétaire incomplète et d'une dépendance extérieure persistante.

La monnaie ECO, celle sans ingérence extérieure, ne sera utile que si elle accompagne l'intégration réelle, la discipline budgétaire, le renforcement des capacités productives régionales et la transformation industrielle. Une monnaie ne peut être une simple substitution monétaire sans transformation économique. Il convient de construire ensemble une monnaie « ECO » de convergence productive. YEA.

28 août 2026.

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO
Directeur général, Afrocentricity Think Tank

© Afrocentricity Think Tank

Notes et références bibliographiques

[1] Je remercie chaleureusement M. François Fabregat pour son travail d'édition et ses conseils précieux. Toutefois, je reste seul responsable des éventuelles erreurs ou imprécisions qui pourraient subsister.

[2] Nubukpo, K. (2024). *L'Afrique et le reste du monde : de la dépendance à la souveraineté*. Odile Jacob: Paris.

[3] Aboa, A. (2019). "West Africa renames CFA franc but keeps it pegged to euro". In *Reuters. www.reuters.com*. 21 décembre 2019. Accédé le 17 août 2026. Voir https://www.reuters.com/article/world/west-africa-renames-cfa-franc-but-keeps-it-pegged-to-euro-idUSKBN1YP0KA/

[4] Aglietta, M. et Orléan, A. (1998). *La monnaie souveraine*. Odile Jacob : Paris.

[5] Diouf M., Diallo C., Thiaw O. (2020). *La problématique du Fcfa et la future monnaie Eco : Enjeux, lectures et perspectives stratégiques autour de la réforme.* Académie de Recherche Stratégique Africaine (ACRESA) : Paris. In acresa.org. Référence Dossier : Acresa/Eco.Fin/0001. Accédé le 18 août 2026. Voir https://acresa.org/uploads/files/Economie%20Africaine/Dossier%20Franc%20cfa.pdf

[6] Ben Gadha, M., Kaboub, F., Koddenbrock, K. et al. (2021). *Economic and Monetary Sovereignty in 21st Century Africa*. Pluto Press. London.

[7] Communauté économique et Des Etats d'Afrique de l'Ouest (le mot Développement a perdu de sa « priorité », n'est plus central politiquement dans les pratiques de la CEDEAO. Il a été progressivement remplacé par la sécurité, la gouvernance et les crises institutionnelles, sans d'ailleurs que des réponses tangibles ne soient visibles au point que des pays comme le Mauritanie, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont quitté cette organisation sous-régionale.

[8] UEMOA signifie : Union économique et monétaire ouest-africaine. Elle est dirigée par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres à travers la Conférence des chefs d'État, tandis que la Commission de l'UEMOA assure l'exécutif quotidien. La France ne dirige pas l'UEMOA. En revanche, son poids historique et son rôle d'influence existent dans l'architecture monétaire liée au Franc CFA.

[9] La ZMOA veut dire : Zone monétaire ouest-africaine. Elle regroupe les pays de la CEDEAO qui n'utilisent pas le franc CFA et qui ont voulu préparer une monnaie commune, l'ECO. Elle est dirigée par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres, avec une coordination technique assurée par l'Institut monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO). Dans la pratique néanmoins, le leadership politique a souvent été dominé par les grands pays de la zone, notamment le Nigeria.

[10] L'AES signifie Alliance des États du Sahel. Elle regroupe le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Elle a une direction collective avec une présidence tournante. Sa présidence est assurée par rotation entre les chefs d'État des pays membres. Ibrahim Traoré, le

président du Faso et chef suprême des Forces armées nationales apparaît comme le Président de la Confédération des États du Sahel et en fonction depuis le 24 décembre 2025 pour un mandat d'un an.

[11] Diop, B. (2021). *Souveraineté monétaire en Afrique*. Présence Africaine : Dakar.

[12] Pigeaud, F. et Sylla, N. S. (2020). *L'arme invisible de la Françafrique*. La Découverte : Paris.

[13] Diallo, C. T. (2020). « Monnaie unique, primat du CFA et rivalités géopolitiques au sein de la CEDEAO : L'ECO en suspens », pp. 33-17. In Diouf M., Diallo C., Thiaw O. (2020). La problématique du Fcfa et la future monnaie Eco : Enjeux, lectures et perspectives stratégiques autour de la réforme. Académie de Recherche Stratégique Africaine (ACRESA) : Paris. In acresa.org. Réf Dossier : Acresa/Eco.Fin/0001. Accédé le 18 août 2026. Voir https://acresa.org/uploads/files/Economie%20Africaine/Dossier%20Franc%20cfa.pdf

[14] Nubukpo, K. (dir). (2021). *Du Franc CFA à l'ECO : quelle monnaie pour quel développement en Afrique de l'Ouest ?* « Les Etats généraux de l'ECO ». Mai 2021. Université de Lomé. Faculté des Sciences économiques et de gestion. Accédé le 17 août 2026. Voir http://news.adakar.com/documents/docs/RAPPORT-CFA-ECO-2021(1).pdf

[15] BCEAO (2026). *Rapport sur la Politique Monétaire dans l'UMOA - Mars 2026***.** BCEAO : Dakar. Accédé le 17 août 2026. Voir https://www.bceao.int/sites/default/files/2026-03/RAPPORT-SUR-LA-POLITIQUE-MONETAIRE-DANS-L-UMOA-DE-MARS-2026.pdf

[16] APAnews (2026). « ECO : la Guinée mise sur son franc national ». 31 juillet 2026. In *fr.apanews.net/news.* Accédé le 17 août 2026. Voir https://fr.apanews.net/news/eco-la-guinee-mise-sur-son-franc-national/

[17] Expression utilisée par Nicolas Agbohou lors de plusieurs de ses interventions et reprises par les médias.
Kpenou, C. V. (2026). « CEDEAO : les chefs d'État confirment le lancement de l'ECO pour 2027 ». 21 juillet 2026. In www.afrik.com. Accédé le 17 août 2026. Voir https://www.afrik.com/cedeao-les-chefs-d-etat-confirment-le-lancement-de-l-eco-pour-2027. En effet, Plusieurs analyses de presse évoquent l'hypothèse d'un "franc bis" ou d'une monnaie de transition, susceptible de prolonger certaines logiques du franc CFA sous une autre appellation.

[18] CEDEAO (2026). « Communiqué final de la 69e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement ». Lungi, 19 July 2026. In Coulibaly, M. (2026). « La CEDEAO confirme le lancement de l'ECO en 2027 et accélère son agenda d'intégration économique ». Côte d'Ivoire-AIP/Inter/. 21 juillet 2026. In www.aip.ci/. Accédé le 17 août 2026. Voir https://www.aip.ci/cote-divoire-aip-inter-la-cedeao-confirme-le-lancement-de-leco-en-2027-et-accelere-son-agenda-dintegration-economique/

[19] Amaïzo, Y. E. (2026). Ouvrage en cours de finalisation et présentant les principaux critères de référence portant sur la transformation productive en Afrique de l'Ouest, en principe pour décembre 2026.

[20] Amin, S. (2008) *La déconnexion*. L'Harmattan : Paris.

[21] Godeme, J. P. (2026). « Opinion : Si les pays africains croient en la souveraineté financière, ils ne peuvent pas placer la majeure partie de leurs réserves à l'étranger ». 18 février 2026. In *AFIS. www.afis.africa/fr.* Accédé le 17 août 2026. voir https://www.afis.africa/fr/opinion-si-les-pays-africains-croient-en-la-souveraineté-financiere-ils-ne-peuvent-pas-placer-la-majeure

[22] Godeme, J. P. (2026). Op. Cit.

[23] Banque de France (2024) *L'or*. Mars 2022.Banque de France, www.banque-france.fr. Accédé le 17 août 2026. Voir https://www.banque-france.fr/system/files/2024-08/822073_eco-bref_or_publie.pdf

[24] FMI (2022). L'or et le FMI. Décembre 2022. In *Fonds monétaire international, www.imf.org/fr*. Accédé le 17 août 2026. Voir https://www.imf.org/fr/about/factsheets/sheets/2022/gold-in-the-imf

[25] Miriri, (2025). "Africa floats critical minerals-backed currency plan as new 'gold standard'". 31 January 2025. In REUTERS. www.reuters.com. Accessed 17 August 2026. Retrieved from https://www.reuters.com/world/africa/africa-floats-critical-minerals-backed-currency-plan-new-gold-standard-2025-01-31/

[26] Miriri, (2025). Op. Cit.

[27] Ndiaye, A. (2025). « Souveraineté monétaire en Afrique : sortir des slogans pour penser l'efficacité économique ». 22 décembre 2025. In *Financial Afrik. www.financialafrik.com.* Accédé le 17 août 2026. voir https://www.financialafrik.com/2025/12/23/souverainete-monetaire-en-afrique-sortir-des-slogans-pour-penser-lefficacite-economique/

[28] OURWORLDINDATA (2026). "Share of manufactured products in total merchandise exports 1962 to 2025". In *ourworldindata.org*. Accessed 18 August 2026. Retrieved from https://ourworldindata.org/grapher/share-manufacture-exports?country=CIV~GHA~NGA~NER~OWID_EU27~BWA~TUN~LSO~SWZ~DJI~EGY~MUS~TGO~ZAF~SEN~WB_SSA

[29] Amaïzo, Y.E. (2010). *Crise financière mondiale. Des réponses alternatives de l'Afrique*. Menaibuc. Paris.